



UNCATEGORIZED



ÉMERGENCE DE PROJET PROFESSIONNEL

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Sur un échantillon de 78 candidats et pour l'année 2024 :

- Taux de satisfaction : 94,59 %
- Taux d'abandon : 3,84 %
- Intégration en emploi dès la fin de la formation : 14,67 %
- Poursuite de parcours de formation dès la fin de l'action : 28 %

Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter le service communication ALAJI : Contact-formations@alaji.fr

PRE-REQUIS

Être demandeur d'emploi, jeune ou adulte sans qualification ou rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle

OBJECTIFS

Permettre au stagiaire :

- D'identifier ses intérêts professionnels
- D'identifier, évaluer et développer ses compétences transversales
- De comprendre son processus décisionnel pour agir et avoir des repères sur les mécanismes de prise de décision :
- D'explorer et découvrir des métiers et faire émerger un ou des pistes de projet professionnel

CONTENU DE LA FORMATION

Contenus individualisés en fonction des besoins du stagiaire évalués en amont de la formation.

A travers des recherches et des expériences en situations et activités réelles, deux composantes seront travaillées :

- La connaissance de soi : intérêts professionnels, compétences transversales professionnelles, pouvoir décisionnel et pouvoir d'agir
- La découverte des métiers : découverte et exploration de métiers, émergence de pistes professionnelles

DURÉE

Parcours maximum de 78 heures en centre

METHODES MOBILISÉES

- Formation en présentiel et présentiel enrichi
- Activités individuelles, en ateliers et en sous-groupes
- Formateurs professionnels spécialisés en insertion

MODALITÉ D'EVALUATION

- Évaluations formatives
- Évaluations sommatives
- Entretiens individuels
- Attestation de fin de formation et de compétences remise à chaque participant


MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Positionnement sur Kairos par un prescripteur
- Participation à l'information collective : tests de positionnement et entretien de motivation
- Intégration sur l'action de formation, maximum 1 mois après le positionnement

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :

<https://www.alaji.fr/category/sites-de-formation/>

CONTACTS

 03.83.58.18.28

 <https://www.alaji.fr/contact/>

ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

TARIF

Sous conditions, formation accessible aux
demandeurs d'emploi et prise en charge par France

Travail ou la Région Grand Est.

DERNIÈRE MISE À JOUR

22/01/2025

